

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois, le lundi 6 novembre à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Liste des présents :

Marie-Françoise ALBERT, Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Loïc LAURENÇOT, Pascal MONNIER, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

Le Maire, Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 06.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Dissolution du CCAS
 2. État d'assiette des coupes de bois
 3. Bilan de la commission travaux
 4. Bilan sur les finances
 5. Achat de terrain
 6. Vente de terrain communal
 7. Statistiques INSEE sur la Région et le Département
 8. Divers
- Questions-réponses

1. Dissolution du CCAS

Il s'agit de dissoudre le budget annexe du CCAS pour l'intégrer au budget communal. L'opération est purement comptable, cela ne changera pas le fonctionnement du CCAS qui devient alors une commission de la commune. Les membres du CCAS sont informés.

Le Maire présente le projet de délibération. Le premier adjoint aux finances précise qu'il continuera à faire un tableau de suivi des finances du CCAS pour une meilleure visibilité de son action.

Délibération

Le Maire soumet à délibération la suppression du budget annexe du CCAS au 31 décembre.

Vote : oui à l'unanimité

2. État d'assiette des coupes de bois

Pascal Monnier, quatrième adjoint, présente le rapport du garde forestier. Le bûcheron est choisi, ce sera monsieur Beltran de Chagey.

Délibération

Le Maire soumet au vote la proposition d'assiette des coupes.

Vote : oui à l'unanimité

Le prix du bois façonné par les affouagistes pour 2023 a été voté lors de la précédente séance. Le Maire propose de voter ce jour le prix pour 2024, afin de pouvoir renseigner dès maintenant les personnes qui se renseignent pour l'affouage 2024.

Délibération

Le Maire soumet au vote la proposition de 10 euros le stère de bois façonné par les affouagistes.

Vote : oui à l'unanimité

3. Bilan de la commission travaux

La commission travaux s'est réunie le samedi 28 octobre. Gilbert Duhoux, troisième adjoint en fait le compte-rendu :

Arbres sur les parkings

Un devis a été demandé pour faire les trous pour planter des arbres sur le parking de l'école et celui de la Maison du temps libre.

Piste cyclable

Des bordures de trottoir doivent être aménagées le long de la départementale afin de réaliser une piste cyclable sur le trottoir. Une solution réalisable par nous-même est envisagée pour éviter des frais supplémentaires.

Accès aux champs en haut de la rue en Queue de Main

Le devis réalisé pour tuber le passage est assez cher. Nous retenons une autre solution : combler le passage avec des pierres. Etienne Surleau a proposé de donner des cailloux. L'employé communal les transportera et installera.

Viabilisation rue du Stade

Pour la viabilisation de la parcelle où vont être construits des logements PMR, la chambre où arrivent les réseaux est mal située. Il serait préférable de réaliser un regard intermédiaire le long de la rue du Stade.

Les ralentisseurs

Il manque encore des informations de la part des services départementaux pour la réalisation des ralentisseurs.

Ligne blanche

La commission travaux propose de réaliser la ligne blanche centrale sur l'ensemble de la « zone 30 » de la route départementale.

Logement communal

L'alimentation électrique a été coupée par le fournisseur en électricité. Il n'y a donc pas de chauffage dans le logement.

Cuves à eau

Il a déjà été décidé de mettre quelques cuves de récupération des eaux de pluies aux alentours de la mairie.

À la station d'épuration se trouve un silo inutilisé dont la capacité est entre 40 et 60 m³. Après nettoyage, il pourrait servir de stockage d'eaux pluviales pour l'arrosage municipal. Le vidage des boues devra être réalisé par une entreprise.

Isolation du toit de l'école

La réflexion est relancée sur le choix des matériaux à utiliser. L'isolation pourrait être réalisée sur le plancher du grenier.

Embauche d'un employé en contrat aidé

La Mission locale d'Héricourt peut proposer une personne en contrat PEC pour 12 mois, pour 22h30 de travail par semaine. L'aide financière de l'État est de 45 %.

Cela nécessite une délibération supplémentaire.

Délibération

Le Maire demande l'accord du Conseil municipal pour l'embauche d'un employé communal en contrat aidé.

Vote : oui à l'unanimité

Remplacement de la chambre froide de la Maison du Temps Libre

Deux devis ont été proposés, ils ont un écart de 2000 €. Le plus cher proposait un verrouillage du tableau de commande. La commission a retenu le moins cher des deux et une protection du tableau de commande sera réalisée en interne.

Travaux à l'école

Les fenêtres de la nouvelle classe ont été changées comme prévu pendant les vacances de la Toussaint.

Les siphons des urinoirs des sanitaires des enfants ont été changés.

LED au secrétariat

Des LED ont été posées à l'école et à la mairie, dans toutes les salles sauf au secrétariat. Cela va être fait prochainement.

Projet de maison senior

Néolia ne veut plus avancer sur le projet sauf si une garantie concernant la réalisation était fournie, un certificat d'urbanisme validé par exemple.

Projet d'un cabinet médical

Le Maire a échangé avec SEDIA (une société d'économie mixte) qui lui a présenté les hypothèses possibles : location, vente...

Pour l'emplacement, l'espace disponible vers le stade semble plus adéquat que vers l'école.

Sens de circulation

La commission travaux a listé les modifications à faire pour la réalisation des sens uniques : autour de la maison Pierre Carmien (rue Carmien, rue de la Chapelle, rue des écoliers) et le triangle monuments-fontaine (rue de la Cotelotte, rue de la Fontaine, rue de la Morette). La délimitation de la zone en sens unique rue des écoliers est discutée.

Ralentisseur rue de la Luzine

Il faut réaliser le marquage des triangles blancs sur le ralentisseur.

Bac en acier de la station d'épuration

Il y avait des infiltrations sur le local technique qui ont été résorbées par l'installation d'un bac en acier.

Visite de la Préfecture pour les accès PMR

La visite des services de la Préfecture a donné lieu à une série de préconisations et recommandations. La commission travaux a listé celles à mettre en œuvre dans les 6 mois à venir : des ressauts de portes à la Mairie ; barre d'appui dans les toilettes ; place de stationnement PMR entre la Mairie et la cour de l'école (cette place sera valable pour la mairie l'école et le temple) ; signalétique sur le parking de l'école pour indiquer où se trouve la place de stationnement PMR ; signalisation des marches d'escalier...

4. Les comptes de la commune

Fabien Desgranges, premier adjoint, présente l'état des comptes ce mois-ci. Sur le budget de fonctionnement, la CAF (capacité d'autofinancement) est excédentaire de 83 000 €, cela est positif.

En dépenses : des achats de matériel de bureau ; nettoyage et étanchéité du toit de la MTL ; maintenance chaudière, extincteurs...

5. Achat de terrain

Des terrains sont mis en vente par un particulier. Le Maire fait des propositions d'achat sur des parcelles boisées et une bande rue des Etambois qui est un chemin d'accès à des terrains non construits.

6. Vente de terrain communal

Rue de la grande goutte, une petite parcelle qui appartient à la commune intéresse les propriétaires voisins. Ce terrain est un accès aux champs cultivés derrière. Nous envisageons de vendre la moitié de cette parcelle afin de garder l'accès agricole.

Sur la partie qui serait vendue se trouve un puits. Se pose la question de savoir s'il est opportun ou non de vendre le puits.

7. Statistiques INSEE sur la Région et le Département

Le Maire a assisté à une réunion de l'AER (agence économique régionale) au cours de laquelle des statistiques de l'INSEE sur la région ont été présentées : la population actuelle et son évolution passée, ainsi que des projections à l'année 2070.

La population de Bourgogne Franche-Comté décroît. Les départements du Territoire de Belfort et de la Haute-Saône en particulier. La population vieillit également de façon importante. Par exemple, dans notre secteur, à l'échéance 2038, il y aura un tiers de lycéens en moins.

8. Divers

Organisation du 11 novembre

La cérémonie sera suivie du pot de l'amitié à l'école. Rendez-vous est donné aux conseillers municipaux à 9h45 pour préparer le pot. L'école et la chorale seront présentes et chanteront.

CCAS

Le repas des aînés se prépare.

Les conseillers municipaux doivent s'inscrire dès que possible, leurs conjoints sont invités à les accompagner, en donnant une participation financière.

Des animations par les membres du CCAS sont prévues.

Conseil d'école

7 parents d'élèves ont été élus aux dernières élections (118 inscrits, 54 votants).

Effectifs prévisionnels de l'école à la rentrée 2024 : 85 élèves (+ 3 par rapport à 2023)

PPMS : le plan Vigipirate est renforcé. Un verrou a été installé sur le portail côté mairie qui n'en avait pas. Les parents sont invités à ne pas rester devant l'école lorsqu'ils accompagnent leurs enfants. Demande de poser un panneau d'affichage à l'entrée côté mairie car il n'y en a qu'un côté parking.

Une personne en service civique est arrivée à l'école. C'est un contrat de 30h hebdomadaires dont 5 en formation.

Projets intergénérationnels en commun avec le CCAS : les enseignantes sont d'accord pour mener une action autour du printemps des poètes. Les menus pour le repas des aînés seront réalisés par les élèves.

Les problèmes de manque de personnel au pôle périscolaire d'Echenans sous Mont Vaudois ont été évoqués. Le Maire complète l'information en ajoutant que ce problème se pose aussi pour la communauté de commune qui est chroniquement en déficit d'encadrement. Si la situation se poursuit dans le même sens, la question de la réduction du nombre d'enfants accueillis en périscolaire risque de se poser.

Bibliothèque

L'ancienne bibliothèque municipale n'est plus en usage depuis 2016. Nous avons souhaité récupérer l'espace qu'elle occupait. Les adjoints Fabien Desgranges et Sylvaine Wartelle ont d'abord proposé aux enseignantes de l'école municipale de récupérer ce qui pourrait leur être utile. Ensuite, un premier tri a été effectué et ils ont préparé une vente de ces livres. La vente aura lieu samedi 25 novembre à partir de 13h30. L'argent collecté sera versé à la coopérative scolaire. Les invendus seront cédés à une association spécialisée dans le livre d'occasion.

L'installation des espaces de vente sera faite samedi 18 à partir de 14h30.

Cet après-midi, autour du livre se veut une occasion de rencontre pour les luzois et luzoises. Un coin café gratuit sera aménagé. Entrée libre sans obligation d'achat.

Don reçu

M. Girardot a offert à la commune un exemplaire de son dernier ouvrage sur l'histoire des communes de Luze et Chagey. Il est consultable au secrétariat de mairie.

Maisons vendues récemment

Le Maire informe sur les maisons dont nous avons connaissance de la vente récemment : 3 rue de la Chapelle et 16 bis rue Pierre Carmien.

Intervention pour un nid de guêpe

Jean-Paul Gressard a dû intervenir pour un nid de guêpes dans le village.

PLUi et son évolution

Le président de la communauté de commune convoque les maires pour avancer sur la réalisation du PLUi. Avec la nouvelle règle de l'État, la commune de Luze aura plus de surface constructible que ce qui était prévu initialement. Le Maire présente des propositions de zones à mettre en constructible pour les projets collectifs envisagés.

Rénovation de la médiathèque

La rénovation de la médiathèque aura lieu en 2024. La médiathèque déménage provisoirement dans un autre bâtiment à Héricourt. Le coût de cette rénovation est de 1,9 millions d'euros, subventionné à 80 % par les collectivités et l'Etat.

Jardins du Mont Vaudois

L'association a un déficit de 120 000 et se trouve en cessation de paiement. Le Maire d'Héricourt demande à ce que des élus soient membres du Conseil d'administration.

Demande pour la MTL

L'agent municipal demande que les agents puissent bénéficier d'une location gratuite chaque année comme pour les associations. Il y a un tarif préférentiel pour les luzois dont bénéficient les employés municipaux. Le conseil estime donc qu'il n'y a pas lieu de mettre en place un autre tarif. La gratuité concerne les projets collectifs.

Éclairage nocturne

Les lampadaires du chemin piéton le long du temple et vers l'école ont tous été cassés. Certains avaient déjà été remplacés suite à des dégradations. Le coût étant important, il n'est pas prévu de les remplacer pour le moment.

Le Maire clôt la séance à 22h30.
